

LE CAMPUS IMMO2

PROGRAMME DE FORMATION

N° enregistrement 11755914875 - Ne vaut pas agrément de l'Etat.



Instaurez la non- discrimination dans votre activité immobilière

Format: Formation 100% en ligne certifiée loi ALUR

Date de diffusion: 10/02/2021

Durée totale estimée: 2h00

Métier(s): Transaction et gestion locative

Catégorie(s): Juridique

PRE-REQUIS - aucun

PUBLIC CONCERNÉ

- Agent immobilier
 - Agent commercial indépendant
 - Dirigeant de réseau immobilier
 - Dirigeant d'agence immobilière
-

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre la réglementation autour de la discrimination
- Définir et distinguer la discrimination directe et la discrimination indirecte

- Connaître et mesurer les risques encourus en cas de discrimination
- Appliquer le cadre légal et juridique à vos obligations professionnelles
- Connaître toutes les situations de discrimination
- Repérer les situations discriminantes et éviter d'y être indirectement impliquée
- Mettre en place des procédures éprouvées pour éviter de commettre des discriminations
- Sensibiliser vos collaborateurs et vos interlocuteurs à des situations d'exclusion
- Former vos équipes à la non-discrimination
- Acquérir et adopter des éléments de langage professionnels face à ces situations
- Renforcer votre professionnalisme pour mieux protéger vos clients

PROGRAMME DE FORMATION

Module 1 - Introduction

- Vidéo - Introduction

Module 2 - Différents types de discrimination et contexte juridique

- Vidéo - Le contexte juridique autour de la discrimination
- Vidéo - Discrimination directe et indirecte
- Vidéo - Former et informer

Module 3 - Les faits constitutifs et cas pratiques

- Vidéo - Les faits constitutifs et cas pratiques
- Vidéo - Les faits constitutifs et cas pratiques 2
- Vidéo - Les faits constitutifs et cas pratiques 3

Module 4 - Procédures et éléments de langage

- Vidéo - Sécuriser les procédures
- Vidéo - Les éléments de langage
- Texte - Mémo des fondamentaux
- Fiche pratique - Situations de discrimination

Module 5 - Conclusion

- Vidéo - Conclusion
- Checklist procédures
- Quiz - Quiz de fin de formation
- Formulaire - Finalisez votre formation et obtenez votre attestation
- Corrigé du quiz de fin de formation

Module 6 - Module complémentaire

- Vidéo - Module complémentaire – Exemple et étude de cas – Partie 1/2
- Vidéo - Module complémentaire – Exemple et étude de cas – Partie 2/2

FORMATEUR.RICE(S)

Fabienne Pelissou-Teissie - *Formatrice en CONSTRUCTION & DROIT IMMOBILIER*

Fabienne est notre experte juridique sur les sujets de la non-discrimination et de la déontologie. Gérante de plusieurs agences depuis près de 20 ans, elle possède également une solide expérience en gestion locative. Elle est par ailleurs formatrice sur ce sujet depuis 14 ans.

 fabienne.pelissou@gmail.com

INDICATEUR(S) DE PERFORMANCE

★ **Satisfaction client:** 4,7/5

 **Nombre de personnes ayant suivi la formation:** 399

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Formation 100 % en ligne en accès illimité 24 h/24 et 7 j/7.
- Exercices pratiques sous différentes formes (jeux de rôles, quiz, cas pratiques etc...)
- Assistance technique disponible du lundi au vendredi de 9h à 19h (heure France métropolitaine) par email, téléphone et chat instantané (hotline).
- Echanges pédagogiques avec nos formateurs (réponse sous 48h, jours ouvrés par messagerie asynchrone)

- Organisation de webinaires mensuels suivi de sessions d'échanges en live avec nos formateurs.

MODALITES D'EVALUATION

- Quiz de fin de formation pour valider des acquisitions des connaissances. Il faut avoir obtenu un score d'au moins 70% pour valider la formation.

VALIDATION DE LA FORMATION

- Délivrance d'un certificat de réalisation de la formation une fois cette dernière terminée (sur demande au support client).
- Délivrance d'une attestation de formation certifiée loi ALUR et d'un relevé de connexions pour justifier des heures effectuées.

TARIF(S)

Cette formation peut être souscrite à l'unité (299€ HT). Nous proposons également plusieurs forfaits pour accéder en illimité à nos formations.

Pour en savoir plus, sur nos forfaits vous pouvez consulter la page suivante:

<https://lecampus.immo2.pro/pages/tarifs-forfaits>

ACCESSIBILITE DE LA FORMATION

L'accessibilité de la formation varie selon le type d'offre souscrite.

- Accès pendant 1 an lorsque la formation a été souscrite à l'unité ou dans le cadre d'un abonnement illimité
 - Accès pendant 6 mois lorsque la formation a été souscrite dans le cadre d'un package 14h
 - Accès pendant 3 mois lorsque la formation a été souscrite dans le cadre d'un package 7h
-

FINANCEMENT(S)

Il existe plusieurs solutions de financement selon votre profil.

- **Si vous êtes salarié** : vous pouvez bénéficier jusqu'à 100% de prise en charge par l'OPCO EP, dans la limite du plafond annuel fixé par l'OPCO EP.
- **Si vous êtes dirigeant non salarié ou agent commercial indépendant** : vous pouvez bénéficier jusqu'à 100% de prise en charge par l'AGEFICE et par le FIF

PL dans la limite du plafond annuel fixé par l'organisme financeur.

- **Si vous êtes inscrit à Pôle emploi** : il est possible d'obtenir des financements par Pôle Emploi sous certaines conditions et selon les profils (demandeur d'emploi, salarié, indépendant).

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

L'inscription aux formations Le Campus se déroule en 3 étapes et peut se faire à tout moment.

1/ Prise de rendez-vous avec l'un.e des membres de notre équipe commerciale afin d'établir vos besoins exactes de formation.

Pour contacter notre **équipe commerciale**:

 +33 (0)1 76 38 10 09

 sophie@moobz.fr

Pour en savoir plus sur notre accessibilité handicap, veuillez contacter **Vincent Lecamus**:

 +33 (0)7 81 97 19 74

 vlecamus@moobz.fr

2/ Validation de l'offre de formation par l'acceptation du devis et la signature du contrat de formation

3/ Le règlement des frais de formation (ou preuve du future règlement).

DÉLAIS D'ACCÈS

Une fois votre inscription validée, vos identifiants vous seront transmis par email vous permettant d'accéder à notre plateforme en ligne sous 24h.
